

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le 04 décembre 2006 à 19 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

1. Elections communales du 08 octobre 2006 – Validation - Notification
2. Prestation de serment et installation des conseillers
3. Etablissement d'un tableau de préséance provisoire – Décision
4. Démission de Mr GUERLEMENT Francis en qualité de conseiller communal- Acceptation
5. Prestation de serment et installation d'un conseiller communal en remplacement de Mr. GUERLEMENT F. démissionnaire
6. Adoption d'un pacte de majorité – Vote
7. Prestation de serment du Bourgmestre
8. Prestation de serment et installation des Echevins
9. Désignation des membres du conseil de l'action sociale
10. Déclarations individuelles d'apparentement

En séance, le 22 novembre 2006

Par le Collège,  
Le Secrétaire communal,  
J-C. DEMEURE

Le Bourgmestre FF  
PH. TISON